

Garde des enfants et declaration des enfants sue les impots

Par bouhadjeb, le 30/09/2009 à 19:38

Bonjour,

le probleme concerne une amie a moi.

elle a deux enfants de 10 et 7 ans avec un homme dont elle n'ai pas marié ils vivais ensemble depuis plus de 9 ans et ils ce sont séparé.

je voudrai savoir tous les droit que la mere a sur ces enfants plus precisement sur la garde et esque le pere a le droit de garder les enfants d'une facon difinitive.

mon amie habite chez sa mere pour l'instant elle a des difficulté pour trouver un appartement justement parecque elle na pas droit au aide vue que les enfants soint declaré sur les impot du pere sacahant que les revenu du pere sont nettement mieu que ceux de mon amie. a t'elle le droit de mettre au moin un enfants sur ces impot pour beneficier de l'aide de la caf . en attente de vos reponse je vous remercie.